

Le 6 septembre 2022



Hospitalité St Roch
Montpellier

Chers(es) hospitaliers(es),

Vous êtes invité(e) à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra :

Le samedi 8 octobre 2022
Au pensionnat des Sœurs Franciscaines du Saint Esprit
47 avenue de la Gare à Saint Chinian (34360)

En présence de Monseigneur Alain GUELLEC, administrateur diocésain.

La journée débutera à 11h00 par la messe qui sera célébrée dans la chapelle du Pensionnat et sera suivie à 14h30 de l'assemblée générale.

Ordre du jour :

- Accueil et ouverture,
- Rapport moral du président,
- Rapport d'activité du secrétaire,
- Rapport financier du trésorier,
- Election des membres du conseil d'administration,
- Interventions des autorités religieuses.

Un repas amical sera servi à partir de 12h30 dans le réfectoire du Pensionnat.

Votre cotisation pourra être réglée au trésorier le jour de l'assemblée générale.
Au plaisir de se retrouver.

Le Secrétaire
Frédéric BIRLING

INSCRIPTION POUR LE REPAS DU 8 OCTOBRE 2022

M, Mme, Mlle

Adresse

Nombre de personnes adultes X 20 € =€

Soit un total de : €

A régler uniquement par chèque à l'ordre de « Hospitalité Saint Roch

Bulletin d'inscription et chèque correspondant à adresser au plus vite à :

Jean-Luc VAN CAO

8 rue de l'Oasis 34300 AGDE

Si vous ne pouvez être présent(e) à l'Assemblée Générale, vous pouvez remettre à la personne de votre choix le modèle de procuration ci-dessous, dûment complété :

Procuration

Je soussigné(e)

Donne pouvoir à M, Mme, Mlle.....

Pour me représenter et prendre part aux votes lors de l'assemblée générale de l'Hospitalité Saint Roch qui se tiendra :

Le samedi 8 octobre 2022 au pensionnat ses Sœurs Franciscaines du Saint Esprit, 47 Avenue de la Gare à Saint Chinian

Il est rappelé que les procurations sont limitées à 2 par membre présent (Décision du conseil d'administration du 12 février 1999).

Date et Signature

(Précédée de la mention «Bon pour pouvoir»)